

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	PARIS BOURSE	Numéro	757398
Adresse du site	4-8, rue du Colonel Driant	Hauteur	R+8 (30.40m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Logements
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne- relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 20°, 120°, et 260°		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 4.59m, 5.41m, 5.57m, 5.79m et 8.42m	Vis-à-vis (25m)	R+4, R+5, R+6, R+10 (34m)
Estimation	2G/3G/4G/5G : 20° < 4V/m - 120° < 4V/m - 260° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 31.10m		

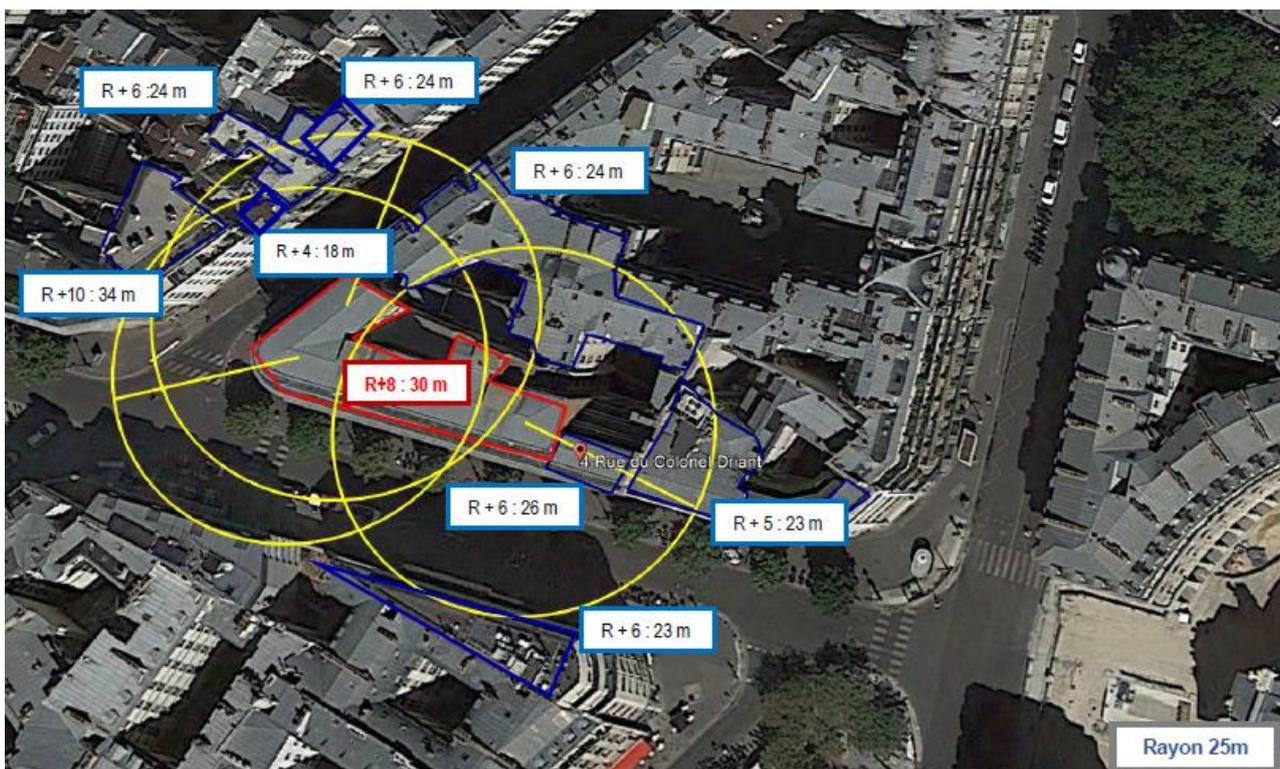
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux fixes azimuts 20°, 120°, et 260° (700/800/900/1800/2100/2600MHz)
Intégration antennaire	Les antennes seront de teinte gris clair type RAL 7035, elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m.

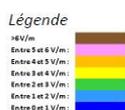
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 20°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 23.5 m.



ii. Azimut 120°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



iii. Azimut 260°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 21.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AVEC MODIFICATION SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR

Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 120°



Azimut 260°

